

# ACTU DU PRESIDENT N°65 JUILLET 2021

President.national@unc.fr

## La lettre du président-national de l'UNC



## LE MOT DU PRESIDENT

Chers Présidents et amis,

A quelques jours de son Adieu aux armes, le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des Armées, a reçu les présidents des principales associations du monde combattant le jeudi 1<sup>er</sup> juillet dernier.

J'avais l'honneur d'y représenter l'UNC. A cette occasion, le CEMA a notamment échangé avec les représentants et membres de ces associations, sur les thèmes de la singularité militaire et de la capacité du chef à donner du sens à la mission. Il a également rappelé les missions assurées sans discontinuer par les armées depuis quatre ans : dissuasion nucléaire, missions permanentes de sûreté aérienne, mais aussi les missions accomplies par les forces de présence et de souveraineté, ainsi que celles des militaires déployés en opérations extérieures ou sur le territoire national.



Enfin, après avoir également évoqué la modernisation des capacités militaires prévues par la LPM 2019-2025, le CEMA est revenu sur le rôle des associations et amicales d'anciens combattants, principaux relais des valeurs et des intérêts des armées, mais constituant aussi une porte d'entrée majeure pour faire connaître à la société civile l'engagement de ces hommes et femmes sur les théâtres d'opérations. Nous saluons le départ d'un grand chef, attentif notamment au monde combattant et à ses préoccupations. Nous ne doutons pas qu'il en sera de même avec son successeur.

Autre sujet : le bon fonctionnement d'une association dépend entre autres d'un dialogue permanent entre la « base » et les « instances nationales ». Dans ce cadre, dès que les conditions sanitaires le permettront, j'envisage de reprendre les réunions en province regroupant trois ou quatre fédérations départementales pour échanger sereinement et sans tabou, dans une ambiance conviviale. En attendant, le siège national et certains présidents de comités exécutifs vous sollicitent pour recueillir régulièrement vos avis, vos propositions, vos critiques. Malheureusement, le plus souvent les retours sont rares, voire inexistant ce qui est décourageant pour ceux qui s'activent à chercher à faire « évoluer les choses ». Alors, de grâce, faites un effort, acceptez ce dialogue interactif qui vous est suggéré pour le bien de l'UNC ...

Cette « Actu du président » est la dernière du premier semestre 2021. La prochaine sera diffusée le 15 septembre. Profitez de cette période de vacances pour « recharger vos accus », profiter de vos familles et méditer ... Rendez-vous à tous les présidents à la prochaine assemblée générale statutaire

le samedi 18 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 (accueil à partir de 8h15), au Cercle National des Armées  
8, place Saint-augustin à Paris (8<sup>e</sup>)

Hervé Longuet  
Président-national

## EPHEMERIDE

- ⇒ **Mercredi 23 juin** : déjeuner de travail le CGA Philippe de Maleissye, nouveau président de l'ANAPI.
- ⇒ **Jeudi 1<sup>er</sup> juillet** : rencontre avec le général François Lecointre, chef d'état-major des Armées.
- ⇒ **Lundi 5 juillet** : cérémonie à la mémoire des victimes des massacres à Oran le 5 juillet 1962.
- ⇒ **Mercredi 14 juillet** : fête nationale.
- ⇒ **Samedi 24 juillet** : inauguration à l'Académie de Saint Cyr Coëtquidan du monument Nord Atlas/stèle, à laquelle l'UNC a contribué, à la mémoire des cadres et élèves de la Promotion Koenig de l'EMIA, morts à Pau en 1971 dans un accident aérien. Présence à la fête du Triomphe.

## AGENDA

- ☛ **Jeudi 2 septembre** : réunion du bureau national.
- ☛ **Mardi 14 septembre** : participation à la table ronde de Tého.
- ☛ **Vendredi 17 septembre** : présence au comité consultatif « action sociale et solidarité ».
- ☛ **Samedi 18 septembre** : assemblée générale statutaire suivie d'un conseil d'administration national.
- ☛ **Samedi 2 octobre** : présidence du congrès départemental de l'UNC 88.

## ACTUALITES

### ➔ **Dissolution du Cercle de défense des combattants d'Afrique du Nord (CDC-AFN)**

Depuis quasiment la fin de la guerre d'Algérie, le CDC-AFN était une instance, sans existence légale officielle, qui réunissait un certain nombre d'associations ayant en commun la volonté de défendre les droits et la mémoire des combattants d'Afrique du Nord (*Amicale des anciens des service spéciaux de la Défense nationale, association des combattants de l'Union française, association nationale des Croix de Guerre et de la valeur militaire, association de soutien à l'armée française, Défense et renouveau de l'action civique, fédération nationale des anciens combattants résidant hors de France, Fédération nationale André Maginot, Fédération nationale des anciens d'outre-mer et anciens combattants des Troupes de marine, Fédération nationale de l'Artillerie, Fédération nationale des associations parachutistes, Fédération des sociétés des anciens de la légion étrangère, Secours de France, UBFT, Union nationale de l'Arme blindée cavalerie chars, Union nationale des anciens combattants d'Indochine, des TOE et d'AFN, UNC, Union nationale des parachutistes, Soldis*). Pendant des décennies, ce cercle a multiplié les actions et les propositions. Toutefois, ces dernières années, en raison des initiatives prises dans le cadre du comité national d'entente dont l'audience est sans doute plus grande, même si celui-ci n'est pas spécifiquement orienté vers la défense de la mémoire des combattants d'AFN, toute démarche supplémentaire du CDC-AFN ne pouvait que créer une confusion propice aux contradictions. Fort de ce constat, les associations membres du CDC-AFN ont donc décidé à l'unanimité de dissoudre cette instance. Le combat pour la vérité que le CDC-AFN a mené depuis sa création se poursuivra évidemment, notamment dans le cadre du comité national d'entente, dont beaucoup d'associations du CDC-AFN font partie, Nous ressentons de la tristesse face à la fin de cette belle aventure, mais il convient de se montrer réaliste et, au moment où les rangs des anciens d'AFN s'éclaircissent, de ne pas disperser nos efforts.

### ➔ **Resserrer les liens avec l'armée d'active pour mieux recruter**

L'Union Nationale des Combattants, comme vous le constatez vous-même sur le terrain, est confrontée à une baisse de ses effectifs qui s'explique malheureusement par la disparition des combattants d'AFN. Même si le recrutement des combattants de la 4<sup>e</sup> génération ne remplacera pas nombre pour nombre nos grands anciens, il importe, à mon avis, d'accentuer l'effort de recrutement vis-à-vis de cette population. Il est

nécessaire d'abord que ces nouveaux « anciens combattants » aient une connaissance précise de ce qu'est l'UNC, de ce qu'elle peut leur apporter et qu'ils soient convaincus de l'intérêt pour eux d'adhérer.

Par conséquent, j'ai adressé une lettre à tous les présidents de fédérations départementales qui comptent encore des emprises militaires dans leur département (port, base aérienne, quartier et camp). Il est souhaitable que le président-national soit informé des contacts et des actions que les présidents départementaux concernés développent en direction de ces unités militaires, de la forme et de la périodicité de ces initiatives. Les efforts déployés au niveau national et départemental pour recruter doivent absolument être suivis au niveau local. Or, le siège national est régulièrement saisi par des candidats à une adhésion dans une UNC locale qui ne parviennent à concrétiser : mauvais accueil, e-mail resté sans réponse, message déposé sur la messagerie téléphonique non suivi d'effet, etc. C'est dommage, le recrutement est plus que jamais l'affaire de tous.



## ➤ Prix du meilleur article de *La Voix du Combattant*

Lors de sa dernière réunion, le comité de rédaction de *La Voix du Combattant* s'est interrogé sur les différentes façons d'inciter les adhérents de l'UNC à rédiger des articles de leur choix au profit de l'édition nationale du magazine « *La Voix du Combattant* ».

Il a été convenu de créer un prix, récompensant chaque année le meilleur article parmi ceux retenus par le comité de rédaction qui constituera le jury. Ce Prix s'adressera aux adhérents de l'UNC. Il récompense un article écrit, touchant aux questions de défense, d'histoire, de mémoire ou de libres opinions, publié entre le mois de janvier et le mois de décembre. Les salariés du siège national ne pourront pas concourir. Sur le fond comme sur la forme, le sujet est libre. Toutefois, pour être publié, un article proposé doit respecter les dispositions du droit de la presse et les contraintes techniques de la rédaction. Le cas échéant, des modifications mineures pourront lui être apportées par la rédaction, avec l'autorisation de son auteur.

Les principaux critères de choix seront : l'originalité du sujet traité et la difficulté éventuelle de sa réalisation, la rigueur et l'honnêteté de l'article, le souci de la pédagogie dans le contenu. Ce prix donnera lieu à une remise officielle et à des récompenses.

Les conditions précises de ce prix seront diffusées ultérieurement, dans le cadre d'une charte.



## ➤ Déclaration d'action civique 2021 : '

La déclaration d'action civique intitulée « Citoyenneté française en 2021 et nouvelle mémoire combattante » rédigée par le comité consultatif action civique et mémoire, sera diffusée fin août et présentée - pour adoption - aux représentants des fédérations départementales, lors de la prochaine Assemblée Générale Statutaire (AGS).

D'ores et déjà, il y a lieu de réfléchir au thème de la déclaration d'action civique 2022. Aussi, un appel a été lancé pour formuler des propositions ou des suggestions. Compte tenu des dossiers déjà suivis par le comité, deux thèmes émergent naturellement :

☞ « Commémorer autrement »

La déclaration pourrait s'appuyer sur les réflexions et documents rassemblés par le comité consultatif action civique et mémoire, dans le cadre de sa participation au GT de l'ONAC/VG sur « commémorer autrement ».

Elle permettrait de relayer vers les fédérations et associations locales le résultat - à venir- des travaux menés par le GT (orientations, cérémonial, innovations, etc..).

☞ L'UNC et les OPEX : (en liaison avec le GT Avenir).

La déclaration pourrait évoquer les problèmes posés par cette population hétéroclite, ainsi que les solutions envisageables pour une information, un recrutement et une intégration rapide - et harmonieuse - des OPEX (dont les réservistes) au sein de l'UNC.

☞ D'autres sujets (il n'y a pas de sujets tabous !), tels que la relève de l'encadrement actuel des fédérations de l'UNC, la place et le rôle des femmes, etc... pourraient être abordés.

N'hésitez pas à vous manifester auprès de Jean-François Calcet [toussaintcalcet@gmail.com](mailto:toussaintcalcet@gmail.com)

## ➔ **Concours de bande dessinée Bulles de mémoire**

Le concours Bulles de mémoire peut se révéler un excellent moyen pour les associations locales UNC de se rapprocher de l'Education nationale en suscitant la candidature de classe scolaires et en les assistant dans la préparation. Ce concours permet aux élèves de travailler sur les notions de mémoire et de citoyenneté.



Cette année, le thème « Femmes d'engagement, engagements de femmes », a permis aux candidats d'aborder la plupart des conflits contemporains, de la Première Guerre mondiale à l'engagement des armées françaises sur des théâtres d'opérations extérieures (OPEX), en passant par la Résistance ou l'aide aux persécutés.

Le jury du concours de l'ONACVG Bulles de mémoire s'est réuni mardi 15 juin à l'Hôtel national des Invalides à Paris, pour sélectionner les lauréats nationaux de cette 7<sup>e</sup> édition parmi les 44 lauréats régionaux. Cette année, le concours a mobilisé plus de 2 000 participants, et près de 300 bandes dessinées ont été produites.

Par ailleurs, Le musée de l'Ordre de la Libération a décerné un prix « Ordre de la Libération », qui récompense les participants ayant choisi de traiter le thème de la Résistance ou de l'esprit de Résistance dans leur bande dessinée.

☛ Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour la 8<sup>e</sup> édition 2021-2022 du concours Bulles de mémoire, dont la thématique est : « La jeunesse face à la guerre ».

☛ Retrouver le formulaire d'inscription en ligne de cette 8<sup>e</sup> édition (candidat libre ou par groupe) ainsi que le règlement sur le site [www.onac-vg.fr](http://www.onac-vg.fr)

☛ Pour vous aider à la préparation de ce concours, ou pour toute autre question, vous pouvez contacter le référent mémoire de l'ONACVG de votre région.

☛ Retrouvez l'actualité du concours sur [Facebook](https://www.facebook.com/Bullesdememoire) : @Bullesdememoire